



COMMUNIQUE FO JUSTICE

Le professionnalisme des agents a permis d'éviter un drame au parloir

Force Ouvrière Justice tient à réagir à un incident d'une extrême gravité survenu ce mardi 23 décembre, lors de la deuxième série de parloirs du bâtiment D3, aux alentours de 14h20.

Une personne détenue, présentant un profil psychiatrique connu, a dissimulé une arme (lame de rasoir) sur lui, puis dans la cabine s'est automutilée, et a ensuite menacé et pris en otage sa visiteuse.

Cette situation a exposé les personnels ainsi que la visiteuse (sa mère) à un danger immédiat.

Le sang-froid, le professionnalisme et la maîtrise des agents présents sur place, a permis d'éviter un drame.

Force Ouvrière Justice alerte depuis de nombreuses années sur les risques majeurs liés à la prise en charge inadaptée des personnes détenues présentant de lourds troubles psychiatriques.

Cet événement met en évidence les limites de la prise en charge des personnes détenues à profil psychiatrique, ainsi que la nécessité de renforcer les dispositifs de prévention et de sécurité.

La prison ne peut continuer à pallier les carences du système de soins.

Force Ouvrière Justice salue l'engagement exemplaire des personnels, une nouvelle fois confrontés à des situations extrêmes.

Les personnels pénitentiaires ne sont ni des soignants, ni des gestionnaires de pathologies lourdes, encore moins des fusibles.

Force Ouvrière Justice demande l'organisation d'un RETEX, associant l'ensemble des acteurs concernés, afin de tirer toutes les leçons de cet incident.

Force Ouvrière Justice demande également la vérification et le renforcement de tous les portiques de sécurité du centre pénitentiaire, ainsi que **la mise en place de mesures compensatoires tant que ces contrôles ne sont pas finalisés.**

Force Ouvrière Justice réclame par ailleurs une évaluation rigoureuse des profils psychiatriques à risque, avec une orientation vers des structures de soins adaptées.

Force Ouvrière Justice restera mobilisée et vigilante.

Le professionnalisme des agents a permis d'éviter le pire ; l'administration doit désormais assumer ses responsabilités.

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE

La défense des personnels, sans compromis

Adresse du Bureau local : espace ARENA
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)



SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 24 décembre 2025

